

Mesdames, Messieurs, les élus

Solidaires finances publiques, première organisation syndicale à la Direction Générale des Finances Publiques et à la direction départementale des Finances Publiques de Maine-et-Loire (DDFiP) estime nécessaire de vous alerter sur les évolutions mises en œuvre et à venir dans le département du Maine-et-Loire qui, sans opposition, vont impacter fortement les populations et usagers des services publics.

La DDFiP de Maine-et-Loire compte aujourd'hui moins de 1000 agents et a vu ses missions, pourtant en constante augmentation, privées de plus de 250 postes en 10 ans.

Elle a connu ces dernières années d'importantes restructurations, des concentrations de missions et de nombreux sites ont été fermés.

C'est le service à l'utilisateur, par la réduction de l'accueil physique du public, qui est touché.

C'est l'aménagement du territoire qui est en cause avec une désertification du milieu rural qui ne semble pas trouver de limites.

C'est la gestion budgétaire des collectivités qui est impactée par la baisse d'effectifs pour des missions qui ne cessent d'évoluer et, corrélativement, par la fermeture de trésoreries. Vos équipes le savent bien : ces évolutions, nombreuses, ont nécessité de leur part aussi bien que de la nôtre, un investissement considérable, dont les moyens humains sont une donnée majeure.

Depuis le 1er janvier 2018 est arrivé à la DDFiP de Maine-et-Loire un nouveau directeur, Michel DERRAC, qui affiche ses intentions de poursuivre et d'accentuer ces bouleversements.

En à peine deux mois, et malgré notre mise en garde sur la nécessité de ménager un département qui a plus que donné sa part en termes de rationalisation budgétaire, il a établi une feuille de route dont le contenu nous alarme.

Ce sont les services des impôts des entreprises du segréen et du baugeois qui devraient disparaître, à très brève échéance, avec une centralisation sur Angers et Saumur. Ces services sont hébergés, dans les actuels Centres des Finances Publiques (CFP) de Segré et Baugé, qui accueillent, par ailleurs, les services des impôts aux particuliers.

Ces derniers sont apparemment épargnés pour les trois prochaines années, mais, la logique qui est à l'œuvre est claire et cela ne peut que présager le pire pour ces sites : leur disparition pure et simple.

En effet, avec la suppression de la taxe d'habitation et la création d'une plate-forme d'appels téléphoniques sur le département destinée à répondre aux questions de plusieurs millions de contribuables particuliers, il y a fort à parier que ces services, vidés de leurs missions, se retrouveront dans le giron des structures à fermer.

Pour mémoire, il y a quelques années encore, ces CFP disposaient d'un service du cadastre et il y a moins d'un an, d'un service de publicité foncière. Ces missions ont été transférées sur Angers et Saumur.

Les trésoreries du département, une quarantaine, il y a tout juste 10 ans, sont particulièrement visées par le projet de notre nouveau directeur. Ainsi, sur les 21 trésoreries existantes à ce jour, il nous annonce, dans les 2/3 ans à venir, la fermeture, a minima, de onze d'entre elles, ainsi que la spécialisation des trésoreries restantes ; notre directeur précisant même ne pas exclure une cartographie calquée sur le nombre des EPCI du département.

Sont directement menacées : Beaufort-en-Vallée, Chateauneuf-sur-Sarthe, Chemillé-en-Anjou, Doué La Fontaine, Longué-Jumelles, La Romagne, Montrevault-nord-Mauges, Chalonnes-sur-Loire ou Thouarcé, Avrillé ou Trélazé...

Cette feuille de route sur le court terme, ne constitue pour l'heure qu'un projet, qui consacre une vision purement administrative et budgétaire de nos missions, au mépris des besoins réels des usagers, qu'ils soient particuliers, professionnels ou collectivités.

Cette vision n'est pas partagée par les agentes et agents de la DDFiP 49, qui ont à cœur de remplir leur mission de service public, et qui le 22 mars dernier, étaient en grève à plus de 45 %.

S'ils manifestent, par ce taux record, leur désapprobation de ce programme dévastateur pour le service public, confortant l'analyse que nous portons, on ne saurait attendre que le mouvement s'inverse par la suite si d'autres voix ne s'élèvent pour s'y opposer.

Cette situation préoccupante exige que nous nous mobilisions tous pour défendre les emplois, la qualité de service à l'utilisateur, la qualité de service aux collectivités et plus globalement la qualité et l'attractivité de nos territoires. Le maintien d'un service public de qualité, source de cohésion sociale, en est une composante essentielle, la DGFIP peut et doit y prendre sa part.

Les usagers partagent nos préoccupations et nous manifestent leur soutien, lorsqu'ils sont sollicités autour des mobilisations que nous organisons lors de fermeture de postes ou de services, mais aussi lorsqu'ils se déplacent massivement aux guichets d'accueil de moins en moins nombreux, qui demeurent ouverts, mais jusqu'à quand ? et dans un cadre horaire de plus en plus restrictif.

À votre tour, Mesdames et Messieurs les élus de juger de ce que vos mandats électoraux vous enjoignent de faire pour préserver ces territoires dont vous êtes les représentants.

Nous nous tenons, bien évidemment, à votre disposition, et sommes disposés à vous rencontrer pour envisager avec vous, les moyens d'une riposte commune, si comme nous, vous estimez devoir réagir au laminage du service public.

Bien cordialement,

Pour Solidaires Finances Publiques 49,
La secrétaire départementale,
Dalila EL MEZDARI
02.41.74.52.90
06.75.74.32.12